

Infos et contact

Des médecins, infirmières et psychologues sont à votre disposition sur les sites d'Ath, Baudour et Hornu. Leurs coordonnées sont disponibles auprès du personnel EpiCURA ou contactez la cellule par mail ou par téléphone.

Pôle athois :

- fonctionpalliative.ath@epicura.be
- 065/61 41 11

Pôle borain :

- fonctionpalliative.hornu.baudour@epicura.be
- 065/61 41 14

Ne pas jeter sur la voie publique - Avril 2022.



EpiCURA
mon hôpital

Centre Hospitalier EpiCURA asbl
Siège social :
rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour

T. : 078 / 150 170
www.epicura.be



Editeur responsable : François Burhin - Rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour

Les soins palliatifs

EpiCURA
mon hôpital

Les soins palliatifs, c'est quoi ?

Le terme «palliatif» provient du latin «pallium». Il signifie «le manteau», celui qui protège et réconforte. Ainsi, les soins palliatifs sont des soins axés essentiellement sur le confort du patient afin de lui permettre, ainsi qu'à son entourage, la meilleure qualité de vie et la meilleure autonomie possible. Cela passe notamment par la gestion de la douleur, mais aussi par l'accompagnement psychologique, spirituel et/ou éthique, dans le respect des choix du patient et de sa famille.

Pour qui ?

Les soins palliatifs sont habituellement destinés à la personne qui se trouve à un stade avancé d'une maladie grave et évolutive, quelle que soit son espérance de vie.

Par qui ?

En milieu hospitalier, l'équipe de soins palliatifs est une structure de seconde ligne composée d'un médecin, d'une infirmière, d'une psychologue et d'une assistante sociale. Elle propose un accompagnement global en collaboration avec l'équipe soignante de première ligne. S'y ajoute un rôle de formation et de soutien pour les équipes soignantes ainsi qu'un accompagnement du patient en fin de vie, ainsi que de sa famille.

Le passage de l'équipe de soins palliatifs peut être demandé tant par l'équipe soignante que par le patient lui-même ou son entourage. Gratuite, son intervention se fera toujours en concertation avec le médecin responsable de l'hospitalisation, dans un esprit de collaboration pour des soins optimaux.

La consultation

Parallèlement à l'action intra hospitalière, une consultation en soins palliatifs est également disponible. Elle est coordonnée par le médecin des soins palliatifs, en collaboration avec le médecin traitant et le spécialiste responsable de l'hospitalisation du patient. Elle peut intégrer, le cas échéant, une infirmière, une psychologue et une assistante sociale. Chaque intervenant est formé en gestion de la douleur et en soins palliatifs. À la demande du patient ou de son entourage, la problématique éthique de la fin de vie peut également y être abordée.

